

Séance du :

01/04/2022

Date de la convocation :
25 mars 2022

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2022 _ 31	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt deux et le premier avril 22 à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-
José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette et LUCAS Aurore.

Absents excusés : M. TROIN François a donné procuration à M. CAMOIN Yves

Secrétaire de séance : BAIN Chantal

Objet : Location d'un appartement Meublé

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité de louer l'appartement du 1^{er}
étage de la Maison Marie Guibert en « Meublé », pour la saison estivale 2022.

Il propose de fixer le montant du loyer de cette location

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, Décide**

DE LOUER en Meublé l'appartement du 1^{er} étage de la Maison Marie Guibert en
« Meublé », pour la saison estivale 2022, au prix de 300 € mensuel (charges comprises)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à cette location.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 05 MAI 2022
et publication le: 05 MAI 2022

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

